

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2017 TRIMESTRE 3

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017 / DE 14 À 20 HEURES

FÊTE DE LA COMMUNE

RENDEZ-VOUS PLACE DE LA COMMUNE
PARIS XIII^E, MÉTRO CORVISART OU PLACE D'ITALIE

VOIR EN PAGE 3

NUMÉRO

71

A

u moment de la mise sous presse de cet éditio, l'issue des élections législatives ne sera pas encore connue. Néanmoins quelle que soit la nouvelle répartition politique de l'hémicycle, cela ne changera en rien notre détermination à faire connaître et à propager les valeurs de la Commune et à vérifier que la résolution de réhabilitation des communards, adoptée à l'Assemblée nationale lors de la séance du 29 novembre 2016, sera suivie d'effet dans les actes et les actions.

Nous devons nous assurer, comme le stipule la résolution, de la mise en œuvre des conséquences de la réhabilitation. Notre statut d'association reconnue Mouvement d'Éducation Populaire doit nous inciter à veiller, notamment, à un meilleur traitement de la Commune dans les livres d'histoire et dans les programmes scolaires ; à la prise en compte des travaux historiques ayant établi les faits dans la répression de la Commune de Paris ; à ce que soient mieux connues et diffusées les valeurs républicaines portées par les acteurs de la Commune de Paris, et que la République rende honneur et dignité à ces femmes et ces hommes qui ont combattu pour la liberté, au prix d'exécutions sommaires et de condamnations iniques.

De plus, notre association s'est engagée, lors de la montée au Mur des Fédérés du 20 mai, à inviter toutes les organisations et les personnes présentes à réfléchir ensemble à la préparation d'un retentissant cent cinquantième anniversaire de la Commune, en 2021.

Conscients de n'être pas les seuls à nous reconnaître dans les valeurs de la Commune, nous appelons donc toutes les associations, tous les individus présents à la manifestation, à constituer un cadre de

travail concerté, permettant de fédérer tous ceux qui se réclament de la Commune.

Chacun aura ses initiatives, nous aurons bien sûr les nôtres. Mais nos efforts seront d'autant plus efficaces qu'ils seront concertés, et même réalisés en commun pour certains d'entre eux.

L'obtention d'une station de métro « Commune de Paris 1871 », malgré les nombreuses adhésions et soutiens dont elle fait l'objet, semble à ce jour très difficile à arracher. Nous considérons que cette demande demeure un objectif majeur et refusons de baisser les bras.

Dans la perspective de relever ces défis, nous voulons, au sein de l'association, la réalisation d'un agenda permettant, avec le concours de nos comités de province, d'envisager un certain nombre de projets dont il faudra trouver les sources de financement.

Nos comités locaux et toutes les commissions sont mis dès à présent à contribution pour présenter l'ensemble des projets à leurs participants, pour qu'en terme une dynamique prenne corps et fasse qu'en 2021 le 150^e anniversaire de la Commune soit un événement de portée nationale, voire internationale.

CHARLES FERNANDEZ

EN COUVERTURE

La Fête de la Commune
se tient tous les ans
au mois de septembre



FÊTE DE LA COMMUNE 2017

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

DE 14 À 20 H

LA COMMUNE, UN SYMBOLE INALTÉRABLE

Tout ça n'empêche pas Nicolas qu'la Commune n'est pas morte.

Eugène Pottier

Depuis 146 ans, le souvenir de la Commune ne s'est jamais estompé. Une conviction que les générations successives rendent toujours plus vivace dans les combats qu'elles mènent. La Commune ne donne pas de leçons toutes faites, mais il reste indéniable que, pour beaucoup, elle nous laisse un état d'esprit, une soif de justice, de démocratie directe, de laïcité, un sens de la chose publique qui, cent quarante-six ans plus tard, restent d'une incroyable modernité.

Dans la fidélité aux idéaux de la Commune de Paris, notre fête 2017 va rassembler, une fois encore, toutes celles et tous ceux qui veulent résister aux atteintes aux droits sociaux et démocratiques, lutter pour en conquérir de nouveaux et réaffirmer l'actualité de l'œuvre de la révolution du printemps 1871.

PROGRAMME

14h • Riton la Manivelle et Jean-Marc

15h • Nag'Air

16h • Théâtre : La Commune de Paris : Le Rendez-vous du 18 mars

17h Szgab

18h • Intervention des Amies et Amis de la Commune

18h45 • La Cascade (folk)

Contribuez à la réussite de la Fête de la Commune. En achetant et diffusant les bons de soutien dont le prix modique (1€) permet de populariser largement notre fête (les bons de soutien sont présentés en carnet de cinq ; ils peuvent être commandés au siège de l'association). En participant au montage, démontage et à la tenue des stands (faites connaître vos disponibilités et préférences). En confectionnant des gâteaux ou friandises, et en apportant des lots pour la tombola. Pour aider, prenez contact avec l'association.

Place de la Commune de Paris 1871

angle de la rue des Cinq-Diamants et de la rue de l'Espérance

Méto : Corvisart ou Place d'Italie

Nous poursuivons notre série d'articles qui va nous conduire à 1871, en 2021...

L'ANNÉE 1867

25 JUILLET 1867, LONDRES. Ce 25 juillet 1867, Marx écrit la préface du *Capital* dont la première édition, allemande, sort quelques semaines après, à Hambourg. Un livre dont il n'est guère besoin de souligner l'immense postérité. On ne saurait ici même en résumer le contenu. Cependant, c'est pour notre propos l'occasion de reprendre la question classique de l'influence — ou de l'absence d'influence — du marxisme sur la Commune de Paris. Certes *Le Capital* ne fut traduit en français qu'après la Commune et on sait bien que le marxisme était très peu connu des militants français de la fin du Second Empire. Choisissons alors un autre angle d'approche.

Bien avant l'édition anglaise de 1886, la traduction française du *Capital* fut la première édition en langue étrangère avec la traduction russe. En effet Marx se préoccupe, dès la fin de 1867, énormément, de cette traduction, car il s'inquiète de l'influence du proudhonisme chez les ouvriers français.

Les tentatives de Marx pour faire traduire et éditer son œuvre en français nous permettent alors de découvrir un réseau de liens qui vont nous conduire à la Commune. La première tentative fut celle d'Élie Reclus. Contacté par Victor Schily, celui-ci donna son accord. Le frère du célèbre géographe se mit au travail, mais il semble que le projet échoua pour des raisons de coût du traducteur ! Il y eut aussi des démarches, sans suite, au début de 1868 auprès du Polonais Jozef Cwierciakiewicz (un émigré polonais, suite



à la révolte de 1863), puis auprès de Clémence Royer, la traductrice française de Darwin, grande figure trop oubliée de la philosophie et de l'anthropologie. En octobre 1869, Marx confia la traduction à Charles Keller, qui aurait traduit 400 pages du *Capital* jusqu'au début de la guerre franco-allemande avant de s'interrompre. On sait aussi qu'Anna et Victor Jaclard en commencèrent la traduction (le manuscrit tombant dans les mains de la police versaillaise).

C'est après la Commune que la solution fut enfin trouvée avec l'éditeur Maurice La Châtre, dont le *Dictionnaire universel* avait fait la réputation. Lafargue avait servi d'intermédiaire pour négocier un contrat complexe. Le traducteur fut finalement Joseph Roy, un Bordelais qui était un proche de Longuet et Vaillant. Avec ce dernier, Roy avait travaillé, dans les années 1860, à la traduction des œuvres de Feuerbach. Le premier volume de cette édition française du *Capital* parut en 1872.

Rétissons alors tout ce réseau ; outre les intermédiaires bien connus (Longuet, Vaillant, Lafargue), qui trouvons-nous dans ces contacts du réseau Marx en vue d'une traduction du *Capital* ?

Jozef Cwierciakiewicz, Polonais, insurgé de 1863, décédé en 1869 / **Victor Jaclard**, médecin, membre du comité central des 20 arrondissements, chef de la 17^e légion fédérée, proche de Blanqui, condamné aux travaux forcés à perpétuité par contumace / **Charles Keller**, ingénieur, poète, membre de l'AIT, proche de James Guillaume ; habitant Mulhouse, il rejoint Paris le 10 mai 1871, blessé sur une barricade / **Anna Korvin-Jaclard**, intellectuelle russe, membre du comité de vigilance du 18^e arrondissement, de la commission d'organisation de l'enseignement des filles, condamnée aux travaux forcés à perpétuité par contumace / **Maurice La Châtre**, éditeur, capitaine de la Garde nationale, journaliste au *Vengeur*, proche de Pyat,

membre de la LURDP, condamné à la déportation en enceinte fortifiée par contumace / **Élie Reclus**, anthropologue, membre de l'AIT, proche de Bakounine, nommé directeur de la Bibliothèque nationale le 29 avril, condamné à la déportation en enceinte fortifiée par contumace / **Joseph Roy**, Bordelais, professeur de langues et traducteur, très proche de Vaillant ; on ignore s'il fut impliqué dans la Commune / **Clémence Royer**, philosophe et anthropologue, féministe, progressiste, non engagée pendant la Commune / **Victor Schily**, avocat, proche de Marx, membre de l'AIT, présent à Paris pendant la Commune, il informe Marx sur la situation.

Deux aspects nous frappent dans cette liste : d'abord, six de ces personnes sont des communards actifs. Si Marx n'influence pas, sans doute, directement la Commune, il est bien présent par ces liens qui vont au-delà de ses plus proches comme Frankel. Ensuite, la diversité est notable. Tous les courants de la Commune sont présents (républicains socialistes, blanquistes, libertaires...) voire au-delà, avec des progressistes moins engagés. Comme la Commune, Marx voit large.

10 AVRIL 1867, AUX TUILERIES

Le 10 avril 1867, « Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français » promulgue la loi adoptée le 11 mars 1867 par le Corps législatif, loi présentée par le ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy. Des historiens voient dans cette loi un progrès sensible au regard de la loi Falloux de 1850. C'est, sans nul doute, une appréciation très exagérée. Les fondements de la loi Falloux n'étaient nullement affectés par la loi Duruy : toutes les communes n'étaient pas tenues à créer une école publique, il n'y avait aucune contrainte à la gratuité de l'enseignement, ni à son obligation ; l'enseignement des écoles publiques pouvait être assuré par des religieux, et même si elles étaient

laïques, elles étaient tenues de donner un enseignement religieux sous le contrôle du clergé.

Qu'apporte la loi de Victor Duruy ? Un petit progrès concernant l'enseignement primaire des filles — la loi abaisse de 800 à 500 habitants le seuil minimum pour l'obligation faite à une commune d'avoir une école publique de filles —, et un petit progrès concernant le salaire des institutrices, en fixant un salaire minimum (inexistant auparavant) égal aux 2/3 de celui des hommes. Les communes, enfin, sont très vaguement encouragées à développer un enseignement gratuit.

Les effets de la loi sont encore discutés. Elle entraîne, sans doute, une très légère augmentation des effectifs féminins des écoles. Mais l'essentiel de l'injustice scolaire demeure à la fin du Second Empire. En 1870, un tiers des enfants de 5 à moins de 14 ans ne sont pas scolarisés, 25% des hommes et 40% des femmes (victimes d'une double injustice, sociale et de sexe) ne savent pas signer leur nom. L'accès à l'enseignement secondaire des enfants du peuple reste nul (3% des enfants en âge d'être scolarisés). De plus, l'Empire a encouragé l'enseignement catholique public ou privé. 900 nouvelles congrégations enseignantes sont autorisées ! L'enseignement primaire catholique a doublé ses effectifs et les religieuses dirigent la moitié des écoles publiques de filles !

Les visées de Victor Duruy concernant l'enseignement secondaire des filles connaissent un sort plus médiocre encore. Sa circulaire du 30 octobre 1867 crée des cours d'enseignement secondaire de filles, payant, et seulement destinés aux jeunes filles de la haute bourgeoisie. Mais elle rencontre une féroce opposition du clergé ; Mgr Dupanloup publie une brochure dénonçant cette tentative de perversion des filles ! Les cours ne connaîtront alors pratiquement aucun développement. C'est sans doute avec la création en 1868 de l'école pratique des hautes études que Victor Duruy connaît sa principale réussite, car les industriels soutiennent cette visée de développement d'une science de pointe.

Que retenir de ce voyage dans un ministère impérial ?

1. Que l'on ne peut sans nul doute résumer le Second Empire à un seul régime conservateur et autoritaire. L'essor du capitalisme français exigeait des éléments de modernisation que l'on retrouve aussi dans l'urbanisme parisien, par exemple.

2. Mais que cette modernisation n'est nullement orientée par les besoins des classes populaires ou par une quelconque visée de justice sociale, et qu'elle atteint vite, de ce fait, ses limites.

1^{ER} JUIN 1867, RUE DE RICHELIEU

Chez l'éditeur d'art Alfred Cadart, dans les salles d'exposition vides, sur la table, manuscrits et cornets de frites : on prépare, autour de Jules Vallès, le premier numéro de *La Rue*.

« *La Rue* — Nous avons pris son nom pour pavillon afin de bien indiquer d'un coup qui nous sommes. Nous voulons être le journal pittoresque de la vie des rues et écrire simplement, au courant du flot qui passe, les mémoires du peuple. (...) Nous allons les tirer les uns et les autres de l'ombre, les traîner hideux ou désespérés à la face du ciel. » Ce 1^{er} juin 1867, Jules Vallès présente ainsi le jeune journal, où, précise-t-il, « nous attaquerons toutes les aristocraties ».

L'Empire libéral ? Mais quelques semaines après, Vallès veut écrire un article intitulé « 1867 » ; « Nous avons sous ce titre, passé en revue les hommes et les choses de l'année, allant du Mexique à la Porte-St-Martin ». L'article est censuré. « Nous restons donc là la bouche ouverte, le poing coupé. » Puis c'est la condamnation et la fin du journal, après 33 numéros, le 11 janvier 1868. Libéral l'Empire !



L'ANNÉE TERRIBLE 2

Nous poursuivons la publication du bilan de l'année terrible. Après les destructions matérielles, le deuxième volet est consacré au bilan humain.

LES VICTIMES

Pendant le Sièg

18 septembre 1870-28 janvier 1871

Le peuple de Paris est d'abord victime des conséquences du froid (un hiver exceptionnel avec des pointes de température de -20°C en décembre) et de la faim. Les bombardements prussiens aggravent la situation à partir du 5 janvier 1871.

Le taux de mortalité double en quelques mois, notamment à la suite des affections pulmonaires dues au froid et à la malnutrition. Il y aura 63 854 morts entre le 18 septembre 1870 et le 25 février 1871, contre 21 880 pour la même période de l'année précédente.

Les bombardements font 102 morts et 278 blessés, soit 380 victimes.

Parmi les militaires, la guerre fait 45 000 morts et 90 000 blessés dans les rangs de l'armée prussienne. La variole en tue 450 (5% des contaminés)*. De leur côté, les Français ont, entre le 3 août 1870 et le 28 janvier 1871, 151 000 morts et 131 000 blessés. La variole en tue 23 500 (19% des contaminés).

Entre le 18 mars et le 21 mai 1871

Une douzaine de morts marquent la journée du 22 mars 1871, lors de la manifestation de la rue de la Paix.

Le 2 avril, les versaillais attaquent Courbevoie. Les fédérés, inférieurs en nombre, évacuent la place, laissant douze morts et quelques prisonniers. Les gendarmes en prennent cinq et les fusillent au pied du Mont-Valérien.

La Commune veut répliquer. Lamentablement préparée, la sortie du 3 avril est un échec cuisant, marqué par de nombreuses victimes, dont Flourens et Duval.

Les pertes des fédérés, pour l'ensemble des combats du second siège jusqu'au 21 mai, sont estimées entre 10 et 12 000 hommes tués, blessés ou prisonniers.

Rappelons enfin que l'explosion de la cartoucherie de l'avenue Rapp, le soir du 17 mai 1871, fait une centaine de morts et d'innombrables blessés.

Pendant la Semaine sanglante

21 mai-28 mai 1871

La répression militaire est extrême : les massacres de la Semaine sanglante et des jours suivants font des milliers de morts. Les historiens en disputent le nombre : selon Jacques Rougerie, « Mac-Mahon avoue un total de 17 000 victimes : nombre qu'on peut porter à 20 ou 25 000 ». Robert Tombs, se basant sur le chiffre des inhumations dans les cimetières parisiens, les ramène à un chiffre se situant entre 5 700 et 7 400. Camille Pelletan estimait toutefois, en 1880, les inhumations dans les cimetières parisiens à 18 000 et les morts enfouis, brûlés ou dispersés en dehors de ces cimetières à plus de 10 000 et portait les victimes à plus de 30 000 morts.

Plus encore que le nombre des victimes, c'est la manière avec laquelle fut perpétré ce mas-

sacre de masse qui interpelle. Selon Jacques Rougerie, « les exécutions sommaires commencèrent dès le 22 mai, alors que les troupes n'avaient pas encore rencontré de résistance. Elles étaient l'œuvre de corps spéciaux de gendarmes et de soldats qui, les troupes combattantes passées, ratissaient les quartiers, arrêtaient au moindre soupçon, et décimaient ».

Après le 28 mai 1871

Dès les premiers jours de juin, on met en place les conseils de guerre, qui vont siéger pendant quatre ans. Le 1^{er} juin 1871, seuls deux conseils de guerre fonctionnent, pour 30 000 accusés. Par la suite, ces juridictions d'exception atteindront le nombre de vingt-six. Leur fonctionnement en est assuré par 14 généraux, 266 colonels et lieutenants-colonels, 284 commandants et 1709 hommes.

Le 20 juillet 1875, dans son rapport à l'Assemblée nationale, qui ne tient pas compte des condamnations prononcées en province, le général Appert dénombre 46 835 individus jugés, sur lesquels il y a 23 727 non-lieux, 10 137 condamnations prononcées contradictoirement, 3 313 par contumace, 2 445 acquittements et 7 213 refus d'informer. Sur les 10 137 condamnations, on compte 95 condamnations à mort, 251 aux travaux forcés à vie et à temps, 4 586 à la déportation (dont 1 169 en enceinte fortifiée et 3 417 en déportation simple), 1 247 à la prison perpétuelle, 3 359 à des peines de prison variables. 55 enfants de moins de 16 ans sont envoyés en maison de correction. En fait il n'y a que 25 exécutions, dont Ferré et Rossel.

Au Mur des Fédérés, Denis Desroches, 28 mai 1871



Les prisons sont surchargées et, par peur d'épidémie, 20 000 prisonniers sont transférés sur des pontons en attendant d'être jugés. Le voyage de Versailles aux pontons s'effectue dans des wagons à bestiaux et le transfert dure parfois plusieurs jours. Les pontons sont de vieux vaisseaux désaffectés, où un espace a été aménagé pour recevoir les prisonniers. La détention peut durer plusieurs mois. La faim, la soif, les blessures peu ou mal soignées, ont pour résultat un grand nombre de décès (3 000 morts au moins dans les dépôts, pontons, forts, prisons).

Les condamnés purgent leur peine en Nouvelle Calédonie. Le premier départ a lieu le 3 mai 1872 sur la frégate *Danaë*, avec 300 déportés à bord, et arrive à Nouméa le 29 septembre 1872 ; le dernier, le 1^{er} juillet 1875. La traversée est atroce. Beaucoup meurent pendant ce voyage qui dure plusieurs mois (100 à 150 jours).

Les condamnés à la déportation simple vont à l'île des Pins ou à Nouméa (les « simples »), ceux condamnés à subir leur peine en enceinte fortifiée à la presqu'île Ducos (les « blindés »). Quant à ceux condamnés aux travaux forcés à temps ou à perpétuité, ils purgent leur peine au bagne de l'île de Nou et doivent travailler à des travaux pénibles huit heures par jour : terrassements, exploitation de carrières, déchargement des navires.

Les châtiments corporels sont cruels, la discipline impitoyable. L'isolement, les privations font leur œuvre ; il y a des cas de folie. Les condamnés de droit commun sont mieux traités que les communards.

Les tentatives d'évasion sont vouées à l'échec. Une seule réussit, celle de Rochefort et de Grousset.

Le 1^{er} septembre 1879, 110 communards, bénéficiaires de l'amnistie partielle du mois de mars,



La frégate *Danaë*

débarquent de la frégate *Le Var* à Port-Vendres. L'amnistie plénière ne sera promulguée que le 11 juillet 1880.

Les versaillais — et, après eux, la majorité des auteurs de manuels scolaires — ont mis l'accent sur l'incendie « des plus beaux monuments de Paris » et volontiers grossi le nombre des immeubles détruits et l'importance des ruines, dans le but « d'effacer » le nombre des victimes et l'importance du massacre de la Semaine sanglante. L'odeur âcre du sang ou des crématoires et les effluves pestilentiels des charniers angoissent les Parisiens. Regarder des ruines plutôt que des cadavres participe d'une volonté de retour à la normale : aux cadavres des communards, les Parisiens ont préféré les cadavres de pierre.

GEORGES BEISSON

* Contrairement aux Français, les Prussiens connaissaient l'efficacité du rappel antivariolique.

Cet article résume un document plus étoffé, élaboré par Annette Huet, Dominique Besse, Éric Lebouteiller et Georges Beisson, disponible sur le site commune1871.org

EUGÈNE BESTETTI UN HOMME DE FIDÉLITÉS

Parmi les lettres retenues par l'administration pénitentiaire, dont Virginie Buisson (2001) a proposé une sélection, il en est quatre d'Eugène François Bestetti, matricule n° 2077, qui sont conservées aux archives de la France d'Outre-Mer. Voici les principaux extraits de l'une d'entre elles, dont on s'attriste qu'elle ne soit pas parvenue à sa destinataire :

« Île des Pins, le 15 janvier 1877 (26 nivôse an 85)

« Chère amie,

« Je réponds à ta bien-aimée lettre du 26 août 1876, sais-tu qu'elle est parfumée, malgré la traversée, et, depuis un mois que je l'ai, j'en respire encore le parfum ; c'est pour moi l'odeur de Paris, l'odeur de ceux que j'aime, il me semble être avec toi quand je respire cette lettre.

« Je ne regretterai jamais de m'être uni à toi, mais tu ne peux m'empêcher de dire que je regrette le sort que je t'ai fait, toi que je voudrais voir si heureuse et si tranquille.

« Je suis suffisamment convaincu de la justice de la cause que je sers et pour laquelle je suis heureux de souffrir ; ce qui me cause du chagrin et de l'inquiétude, c'est de n'être pas seul à supporter les conséquences de mes actes.

« Les paroles de ta lettre me remplissent d'un noble orgueil : si tu t'honores d'être unie à un homme tel que moi, crois bien que je suis fier d'être ton mari.

« Embrasse bien nos enfants et nos petits-enfants.

« Je t'envoie des millions de baisers.

« À toi ma chère bien-aimée,

Ton mari qui t'aime. »

Ils s'étaient mariés, le 10 octobre 1853, à la mairie du XII^e arrondissement : Rosalie Laureault, âgée de 31 ans, était veuve depuis le 6 août 1849 ; à cette dernière date, Eugène François Bestetti venait de quitter le ponton de *La Belle-Poule* en rade de Brest. Né le 14 août 1817, à Paris, de parents d'origine italienne, il avait été arrêté le 8 août 1848 pour sa participation à l'insurrection de juin et avait été condamné à la transportation en Algérie, avant d'être gracié, le 24 juillet 1849, mais il fut dès lors surveillé pour ses opinions « antisociales ». Elle, piqueuse de bottines, lui, coupeur de chaussures, ils habitaient 16, rue des Boulangers, dans le V^e arrondissement, et le commissaire de police du quartier Saint-Victor ne manqua pas, le moment venu, de recueillir sur le couple des renseignements favorables quant à « son honorabilité privée » et de relever à la décharge du père de famille qu'il « paraît avoir élevé ses quatre enfants dans d'excellents sentiments ».

Garde pendant le 1^{er} siège à la 4^e compagnie de marche du 119^e bataillon, Bestetti avait été élu sergent-major après le 18 mars, et, du 2 au 10 avril, il s'est rendu au fort de Bicêtre, mais on ne put lui reprocher d'avoir pris part aux combats, puisque l'acte d'accusation précise qu'il fut « cité dans un rapport du commandant comme ayant lâchement abandonné le bataillon », lequel se battit « avec acharnement », le 7 mai, à Ivry. En fait, dès le 10 avril, le maire élu du V^e arrondissement, Dominique-Théodore Rêgère, membre de la Commune, l'avait nommé directeur des cantines municipales, qui « avaient fonctionné pendant le premier siège » et dont « le but était de donner des secours aux indigents ». Il est d'ailleurs établi qu'il



avait « donné des soins à 1200 personnes recueillies dans les caveaux du Panthéon ». Tout au plus fut-il jugé coupable d'avoir, sur ordre de la municipalité, « fait prendre deux pièces de vin dans l'établissement des pères du Saint-Esprit de la rue Lhomond, occupé alors par les gardes nationaux ».

Ce sont, en fait, « les opinions politiques les plus avancées », de cet « ennemi conscient, systématique, de l'ordre social », qui fut secrétaire de la section des Gobelins de l'Internationale, beaucoup plus que le commandement qu'il exerça « dans des bandes armées », qui conduisirent le 25^e conseil de guerre de la 1^{re} division militaire à le condamner, le 15 mai 1872, à la déportation dans une enceinte fortifiée. D'ailleurs, le « sieur Barra », qui, entendu lors de l'instruction, l'avait « accusé d'avoir tenu des propos très exaltés et de s'être livré à la poursuite de réfractaires », se révéla être

« un triste sujet dont la sincérité et la moralité sont plus que suspectes ». Aussi, grâce aux trois lettres confisquées par l'administration qu'il avait adressées du fort de Quélern à son épouse, en juin et juillet 1871, et qui furent versées à son dossier par l'avocat général, lettres qui « le montrent comme un homme bien représenté sous le rapport de la conduite antérieure, [dont] la probité ne peut être mise en doute », sa condamnation fut commuée,

le 10 septembre 1872, en déportation simple. Dans un rapport bienveillant, le commissaire instructeur marque d'ailleurs sa préférence pour « une peine correctionnelle », au lieu de cette « peine perpétuelle et infamante », mais le général commandant la subdivision de Seine-et-Oise estima qu'il n'y avait pas lieu de proposer une mesure de clémence.

Dès le mois de juin 1873, son épouse avait émis le vœu de le rejoindre, avec un fils, Jean-Baptiste, âgé de vingt ans, à l'île des Pins où lui-même ne débarqua qu'en septembre du *Calvados*, mais son départ supposait l'accord du déporté qui le lui refusa. L'expérience lui donnera raison, et Théodore Ozeré, qui partagea un temps sa paillotte, considérera « comme un criminel l'homme qui [y] fait venir sa femme ». Restait l'échange de courriers dont Bestetti s'étonnait toujours qu'il fût si aléatoire ; ainsi, le 9 juillet 1875 : « Depuis notre séparation, jamais nous n'avons manqué ni l'un ni l'autre de nous écrire, soit en France chaque semaine, soit ici tous les mois. J'ai bien reçu toutes tes lettres, ainsi que toi tu as dû recevoir toutes les miennes. » Ce n'est d'évidence pas le cas puisque, faisant l'objet d'une étroite surveillance, son nom figure à plusieurs reprises dans les rapports sur la correspondance des déportés transmis au ministre de la marine et des colonies, et Ozeré signale, à la date du 13 février 1876, que son ami avait été appelé chez le commandant pour « des passages signalant les mensonges de l'administration ».

Il ne manquait pas de dénoncer « les mesures arbitraires [...] qui mettent des hommes de cœur dans l'alternative de la résistance ou d'affronter une mort presque certaine en cherchant à se soustraire à des mesures telles que le rationnement ». « Juge », écrivait-il à une de ses nièces, « ce que doit être ce beau pays où on a jugé à propos d'entasser 3000 hommes, qui sont placés sous le bon plaisir d'un autocrate dont les actes ne sont exposés à aucun contrôle, qui peut, entre la poire et le fromage, dicter des arrêtés, comme celui du 2 février 1875 et celui du 4 avril 1876, retirant à ces hommes la viande, le sucre et le café ; heureusement que cela n'a pas été appliqué, mais ce dernier arrêté n'a pas été retiré entièrement ni officiellement, il reste toujours suspendu sur nos estomacs comme une épée de Damoclès. »

N'ayant rien renié de ses convictions, il reprochait amèrement aux « quatre cinquièmes de la déportation » d'avoir cru à l'amnistie. Lui-même se refusa à solliciter la moindre indulgence, ignorant probablement que sa femme avait formé un recours signé par trois de ses anciens patrons, en juin 1876. « Je vous fais mes juges », écrivait-il dans une lettre collective du 15 janvier 1877, « et je suis persuadé que vous me refuseriez votre estime si j'avais n'importe comment failli à l'honneur et que vous préférerez que je reste en

exil que d'acheter ma liberté au prix d'une bassesse ou d'une lâcheté ; quant à moi, je trouve que ce serait l'acheter trop cher, et je ne suis pas en fonds. » Aussi s'agaçait-il des nombreux « canards » qui circulaient dans l'île, annonçant le proche transfert des déportés simples vers « la Grande Terre, Taïti, Bourbon, ou Fouillilles-Oies » : « Ils viennent de source certaine : c'est le petit cousin du sous-aide de l'aide du domestique d'un des surveillants qui l'a entendu dire à la femme dudit surveillant ; donc, il n'y a pas à nier et malheur à celui qui émet la plus légère observation de doute, celui-là n'est pas bon qu'à jeter aux requins. »

Sa main gauche atrophiée par suite d'une piqûre de mouche charbonneuse dès novembre 1874, il s'employait à tranquilliser les siens : « Je peux dire que j'ai une santé robuste pour ne pas souffrir des privations qui nous sont imposées depuis cinq ans, mais je ne me plains pas. [...] Du reste, j'ai des goûts simples : je suis sobre et je sais prendre mon parti de tout ce qui peut m'arriver. Je crois que la force morale fait beaucoup pour le soutien des forces physiques. [...] L'espérance aide à vivre ; c'est la seconde nourriture du prisonnier. » Fustigeant « tous ces faiseurs de phrases [...], qui vous abandonnent au premier souffle de l'adversité », il put ainsi compter ses amis, parmi lesquels Victor Considerant et sa femme qui « savent ce qu'on souffre dans l'exil car ils ont eu

L'île des pins aujourd'hui



beaucoup à souffrir eux-mêmes dans leur exil au Texas ».

Sa peine ayant été commuée en cinq ans de détention, par décision du 29 novembre 1876, Bestetti partit pour la métropole le 17 mai 1877 sur le *Tage*, et, débarquant à Brest le 7 octobre, se trouvait libéré des charges qui pesaient sur lui. À son retour à Paris, il s'empessa de réunir des fonds pour aider les déportés, qui reçurent dès janvier 1878 une somme de 500 F, et ne tarda pas à renouer avec l'action syndicale. Il s'était réjoui de la tenue du premier congrès ouvrier à Paris, en octobre 1876 : « Cela prouve que tout n'est pas éteint chez les travailleurs ; l'idée est bonne et doit être encouragée. [...] Il en sortira, espérons-le, quelque chose de bon pour aider à résoudre cette question capitale de la déchéance du patronat et de l'élévation du prolétariat, en attendant qu'il disparaisse pour que le travailleur vive enfin du produit de son travail et que tous les parasites intermédiaires fassent place aux producteurs. » Désigné par sa chambre syndicale au 3^e congrès national ouvrier, qui se tint à Marseille en octobre 1879, il recueillit « de vifs applaudissements » en se prononçant pour « la reconnaissance du droit à l'égalité de la femme, mais avec la réserve qu'il est absolument nécessaire que son éducation civile et politique soit faite. »

Déployant une grande éloquence, il ouvrit, en novembre 1880, le congrès « collectiviste » du Havre, qui s'acheva sur des divergences quant à la participation aux élections. Contrairement à la minorité anarchiste qui la repoussa et n'envoya aucun délégué au congrès suivant, les allemanistes décidèrent de présenter des candidatures de témoignage au scrutin législatif d'août 1881. Ainsi Bestetti affronta Louis Blanc dans le quartier Panthéon-Sorbonne : « absence complète de lutte », avait annoncé *Le Gaulois*, mais l'ouvrier, dans sa déclaration, avait vigoureusement dénoncé « les candidats bourgeois [qui], noirs, blancs, bleus ou rouges, ne peuvent être que nos ennemis au point

de vue économique ; leurs intérêts de classe le veulent ainsi. »

En compagnie d'Allemane et de dix autres socialistes, il fut arrêté le 16 mars 1883. Leurs noms, « accompagnés de chiffres romains et de numéros », figuraient sur un petit carré de papier découvert sur un jeune homme ayant pris une part active au pillage des boulangeries. Extraits de leurs cellules, ils furent saisis d'une irrépressible hilarité quand le juge d'instruction, convaincu d'avoir découvert un vaste complot, exhiba les preuves qu'il détenait : les chiffres désignaient l'arrondissement et les numéros le nombre de voix qu'avaient obtenues les « conspirateurs ». Ainsi « Bestetti, V, 365 », rappelait qu'il n'avait recueilli que 365 suffrages sur les 7192 exprimés dans sa circonscription.

Probablement éloigné de l'action politique, il résidait toujours à Paris en 1892, quand Jean-Baptiste mourut au domicile de ses parents, mais c'est à l'hospice de Limeil-Brévannes (Seine-et-Oise) que le décès d'Eugène, le 2 septembre 1905, à l'âge de 88 ans, mit un terme à leur vie commune. Il aura disposé de vingt-huit années, après son retour de l'exil néo-calédonien, pour exaucer le vœu exprimé, le 15 messidor an 89 (9 juillet 1875), dans une lettre à Rosalie, qui ne lui survivra que deux ans : « Crois bien, ma chère martyre, que, si, un jour, il m'est donné le bonheur de me voir réuni à tous ceux que j'aime, je n'aurai pas assez de ce qui me restera de jours à vivre pour t'épargner toute espèce de douleur. »

■ YANNICK LAGEAT

Sources

Archives nationales, Pierrefitte, BB/24/764 ; Service Historique de la Défense, Vincennes, GR 8 J 461 ; Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, COL H 71 ; Buisson V., *Lettres retenues. Correspondances censurées des déportés de la Commune en Nouvelle-Calédonie*. Le Cherche Midi, Paris, 2001, 176 p.

LA MONTÉE AU MUR 2017

Le samedi 20 mai, sous les frondaisons trouées de lumière du Père-Lachaise, l'atmosphère était à la fois grave et exaltante. Soixante-seize organisations ont répondu à notre appel à la montée au Mur. Chaque année, ce rassemblement nous unit dans le partage des idéaux de la Commune. Notre secrétaire générale, Françoise Bazire, nous l'a rappelé dans son discours, en évoquant aussi les missions de notre association : faire vivre la mémoire de la Commune ; perpétuer son internationalisme, représenté ce jour-là par une amie américaine, un ami d'origine italienne et notre ami turc porteur du drapeau de la Commune ; obtenir la réhabilitation des communardes et des communards...

Quelques moments forts de l'année sont égrenés : comme la résolution du 29 novembre 2016, votée par l'Assemblée nationale, en faveur de la réhabilitation ; l'exposition sur les grilles de l'Hôtel-de-Ville ; et nos démarches à poursuivre pour une station de métro « Commune de Paris-1871 ».

Après le dépôt des gerbes, Charles Fernandez, coresponsable de notre commission patrimoine, a pris la parole : pour saluer et honorer « la mémoire de celles et ceux qui nous ont précédés à une époque où les plus noirs dangers talonnaient les plus grandes espérances ». Charles nous émeut lorsqu'il évoque la fosse commune sous nos pieds, citant quelques vers d'Eugène Pottier, extraits du poème *Le monument aux fédérés* (1883) :

« Ici, fut l'abattoir, le charnier,
Qu'il ressuscite la Commune, le monument des fédérés,
Qu'il soit notre réquisitoire... »



Notre ami décrit ensuite le Mur comme le lieu emblématique choisi par les communards revenus d'exil en 1880, le lieu par excellence de l'unité ouvrière. C'est justement devant ce Mur que Charles lance un appel à tous les passionnés de la Commune afin de se regrouper pour constituer un cadre de travail, et préparer tous ensemble un retentissant 150^e anniversaire. Charles insiste alors sur « *l'urgence à se réapproprier la démocratie, dans une société d'accumulation et de captations éhontées des richesses par une minorité* ». Le contexte actuel social et politique, tant sur le plan national que sur le plan international, nous incite plus que jamais à nous tourner vers la Commune de Paris « *qui nous donna à voir ce que peut être une République sociale.* »

Oui, la Commune est une inspiration : à nous d'y puiser la force de nous rassembler et de poursuivre nos luttes pour une société meilleure et plus fraternelle. La Commune vibre en nous. Et la commémoration s'achève, comme habituellement, à l'unisson, avec *Le Temps des cerises* et *L'Internationale*. Vive la Commune !

COMMÉMORATION AU CIMETIÈRE MONTPARNASSE

La cérémonie devant le monument à la mémoire de la Commune et des quelque 2000 fédérés inhumés au cimetière Montparnasse a eu lieu le dimanche 21 mai 2017. Longtemps eut lieu une cérémonie annuelle organisée par les organisations ouvrières de la rive gauche. Mais cette commémoration s'est perdue dans les années 1950. En 2013, les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 décident de reprendre cette tradition et d'organiser une commémoration tous les deux ans, au lendemain de la montée au Mur des Fédérés.

Dorénavant nous organiserons une cérémonie annuelle à la mémoire de la Commune au monument du cimetière Montparnasse, qui existe depuis 1910.

146 ans plus tard, nous avons rappelé ce que fut la Commune dans le XIV^e arrondissement. En 1870, le peuple du XIV^e était plus proche de la pauvreté que de la richesse. Dans ce peuple, les artistes plasticiens jouent le rôle moteur de la révolution. Aux élections du 26 mars 1871, deux des trois élus à la Commune sont des artistes peintres : Alfred Billioray, qui participe activement à plusieurs commissions à l'Hôtel de Ville, et Jules Martelet qui exerce surtout la fonction de maire de l'arrondissement. Lucien Henry (dit le colonel Henry), commandant élu de la 14^e légion est aussi un très jeune peintre.

Pendant le siège de Paris tous les trois s'engagent dans la Garde nationale et fréquentent les clubs. Martelet et Henry sont membres de l'Association Internationale des Travailleurs.

Dans l'action des communards du XIV^e on retrouve les grandes valeurs de la Commune : la démocratie active, la démocratie sociale, l'égalité, la justice, la liberté...

Mais, le 21 mai 1871, l'armée versaillaise entre dans Paris, et c'est le début d'une répression féroce. Le XIV^e arrondissement est occupé par les versaillais les 22 et 23 mai. La mairie devient un centre de résistance, de même que le cimetière Montparnasse et la place Saint-Pierre-de-Montrouge (actuellement place Victor-et-Hélène-Basch).

Les combats les plus vifs ont lieu le 23 mai sur les barricades autour du cimetière Montparnasse occupé par les communards sous la direction de Jean Allemane. À Saint-Pierre-de-Montrouge, les communards installent un canon de campagne dans le clocher de l'église. Après la prise des barricades du carrefour de Saint-Pierre-de-Montrouge par Boulanger (à l'époque colonel), on estime à une quarantaine le nombre d'exécutions sommaires devant l'église.

Le soir du 23 mai, les quelque 45 barricades sont prises et les versaillais sont maîtres de tout le XIV^e.

MARC LAGANA



LE VOYAGE À BRUXELLES

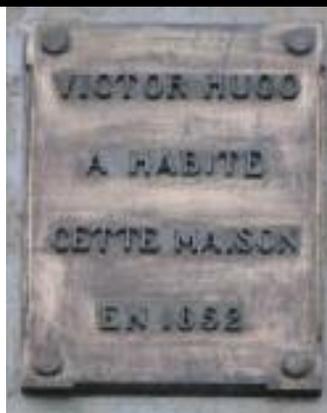
Notre association et son comité de Bruxelles vous proposent, les 14 et 15 octobre prochains, une visite de la capitale sur les traces des communards et du mouvement ouvrier belge.

« Arrivant en Belgique à des époques différentes, tantôt venant d'un autre exil, tantôt échappés des bagnes français, le plus souvent ayant franchi clandestinement la frontière, les communards arrivèrent à Bruxelles avec l'espoir de pouvoir y trouver un havre de paix et surtout d'y employer, qui ses facultés intellectuelles, qui sa profession manuelle », écrivent les historiens belges François Sartorius et Jean-Luc de Paepe*. « La situation était à cet égard favorable. Bruxelles se transformait (...) et quittait son allure provinciale, et encore très souvent médiévale, pour se transformer en une cité "haussmannisée", ajoutent-ils. C'est à une visite du Bruxelles des communards que nous vous convions les 14 et 15 octobre prochains.

Le samedi 14 octobre, à 7 h du matin, départ de la place d'Italie en car. Après quatre heures de route, arrivée à Bruxelles et installation à l'hôtel

Bedford (hotelbedford.be), situé en plein centre, près de la Grand-Place. Déjeuner à *La Fleur en papier doré* (goudblommekeinpapier.be/fr/), célèbre « estaminet folklorique », fréquenté par Magritte et les Surréalistes, et plus tard par Alechinski et les peintres du mouvement Cobra. Dessins et objets insolites tapissent les murs des

Plaque commémorant le premier domicile de l'écrivain sur la Grand-Place



trois salles en enfilade. Après le repas, visite des Archives de la Ville de Bruxelles, où une sélection de livres, journaux, affiches et dessins sur la Commune a été spécialement préparée pour nous. A 16 heures, Jef et nos amis du comité de Bruxelles nous convieront à une promenade sur les traces des communards et des militants du mouvement ouvrier belge.

Le soir, rendez-vous à un « dîner solidaire », pour faire plus ample connaissance avec nos amis belges, à la salle Sacco et Vanzetti, près de la Grand Place. Le lendemain dimanche, grande balade de la place du Grand-Sablon à la place du Jeu-de-Balle, où se tient le marché aux puces, appelé « vieux marché » par les Bruxellois. Retour à la Grand-Place pour prendre l'apéritif dans l'un des plus beaux édifices de l'architecture gothique de Belgique : l'Hôtel de Ville (construit entre 1402 et 1455). Déjeuner à *La Kasbah*, un restaurant marocain du centre. L'après-midi est consacré à la visite de La Fonderie, Musée bruxellois des industries et du travail (lafonderie.be), édifié sur le site de l'ancienne compagnie des bronzes de Molenbeek-Saint-Jean. Créée en 1883, par un collectif d'habitants et d'historiens engagés, La Fonderie a pour objectif de préserver et de faire connaître la mémoire industrielle de Bruxelles et celle, plus générale, du travail sous toutes ses formes. Puis ce sera l'heure du retour pour Paris, où l'arrivée est prévue autour de 20 h.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, vérifiez s'il reste encore des places auprès du secrétariat de l'association, au 01 45 81 60 54 ou par courriel : amis@commune1871.org

■ JOHN SUTTON

* *Les Communards en exil, Etat de la proscription communaliste à Bruxelles et dans les faubourgs entre 1871 et 1880. Cahiers bruxellois, 1971*

LES COMMUNARDS À BRUXELLES

Environ 2500 proscrits de la Commune résident à Bruxelles et dans ses faubourgs, entre 1871 et 1880 (date de l'amnistie) (1). Parmi eux, 62 % exercent une profession manuelle, 18 % une profession intellectuelle, 12 % sont dans les affaires, 3 % dans les professions diverses, 2 % sans profession ou rentiers et 3 % de profession inconnue. Les ouvriers spécialisés proscrits contribuèrent au tracé des boulevards du centre, à la construction du monumental Palais de Justice, de la Bourse et des serres de Laeken. Les communards appartenant aux professions dites « intellectuelles » trouvèrent à s'employer comme « rédacteurs de petits journaux intermittents, acteurs de théâtre, artistes-peintres, chevaliers d'industrie » (2). Ils « formaient à Bruxelles, en 1872-1873, une colonie qui tenait ses quartiers aux galeries Saint-Hubert, à la Grand-Place, à la rue des Bouchers, à la place de la Monnaie, en résumé dans l'étroit quadrilatère où existait une vie nocturne ». Parmi les figures marquantes de la proscription, citons Jules Vallès, arrivé en Belgique en 1879, où il crée les journaux *La Rue* et *La Commune*. Son ami Georges Cavalier, surnommé Pipe-en-bois, est arrivé dès 1872. L'anarchiste Elisée Reclus enseignera la géographie à l'Université Nouvelle de Bruxelles jusqu'à sa mort en 1905. Les communards se réunissaient dans les estaminets comme la *Taverne Saint-Jean*, la *Maison des Brasseurs* ou la *Maison du Cygne*, sur la Grand-Place, où Marx a rédigé une partie du *Manifeste du Parti communiste*, où il a fêté le nouvel an 1848 et où sera fondé le Parti ouvrier belge en 1885. ■ JS

(1) *Le Bruxelles des Révolutionnaires de 1830 à nos jours*, sous la direction d'Anne Morelli. CFC éditions, 2016 ; (2) F. Sartorius et J.L. de Paepe, *Etat de la proscription communaliste à Bruxelles et dans les faubourgs (1871-1880). Cahiers bruxellois, 1971.*



Les galeries du Roi et le passage des Princes furent des lieux de rencontre prisés des communards.



Au Parc Montsouris

LA COMMUNE DE PARIS : LE RENDEZ-VOUS DU 18 MARS

Nos ami-e-s de la troupe de théâtre se sont produits à deux reprises en ce printemps 2017 pour présenter *Le Rendez-vous du 18 mars*. La première représentation a eu lieu le 14 mai, au kiosque à musique du Parc Montsouris ; plus de 80 personnes ont apprécié le spectacle et deux personnes ont rejoint notre association. La seconde à Presles, dans la cadre de la fête de Lutte ouvrière, le samedi 5 juin, devant un parterre attentif et intéressé.

SOUTENEZ L'ASSOCIATION

NOS ACTIVITÉS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES ET PRENANTES, MAIS IL NOUS FAUT LES MOYENS D'EN ASSURER LA RÉALISATION. POUR CELA, NOUS LANÇONS UN APPEL AUX DONS.

Conformément à la législation, les dons ouvrent droit à une déduction fiscale de 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un justificatif vous sera adressé pour chacune de vos aides.

ADRESSEZ VOS DONS À :

AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS, 75013 PARIS

UN GRAND MERCI

CHEZ LES AMIES ET AMIS BERRICHONS

Notre comité a le souhait d'intégrer l'histoire des événements et des femmes-hommes de province à celle de la Commune à Paris, pour connaître avec authenticité toute l'histoire de cette période (deux tiers des insurgés parisiens étaient d'origine provinciale), et ainsi de souligner le rôle qui incombe à tous les comités locaux pour diffuser la connaissance de cette histoire. La déclinaison de cette finalité se réalise de diverses manières : dans l'Indre, avec une histoire populaire de la Commune à travers le destin des natives et natifs du département ou des maçons ; dans le Cher, dans la continuité de l'année Vaillant et de moments particuliers de la vie démocratique. Notre activité est ouverte vers des partenaires très variés, tels médiathèques,

bibliothèques, librairies, associations et cercles d'histoire locale, municipalités, établissements scolaires, organisations sensibilisées, et se traduit, entre autres, par des conférences tournantes, des entretiens-causeries, des expositions, des présences aux salons du livre et dans les médias, des projections, des actes de mémoire, des productions, etc. À l'appui des sources locales et régionales, base des recherches, le travail général d'histoire mené sur le Berry par le comité — et partout ailleurs dans les autres comités — favorise pleinement la compréhension d'un événement central du mouvement populaire et national. Aussi « éditer la Commune en province » apparaît comme essentiel ; donnons la parole à des éditeurs provinciaux liés à notre comité, qui mettent en lumière la place des historiens locaux.

JPS ÉDITIONS

Jean-Pierre Soumet, 33 rue d'Auron 18000 Bourges
jeanpierre.soumet@sfr.fr

- Ma rencontre avec l'auteur des livres *Je te parle au sujet d'Édouard Vaillant (La tête pensante de la Commune et Le grand socialiste)* s'est faite par l'intermédiaire d'un auteur des JPS Éditions, spécialisées dans les écrivains de la région Centre-Val de Loire. Ce travail fut une belle résurrection pour le centenaire de la disparition de Vaillant. Les découvertes nouvelles influèrent sur les célébrations à Vierzon, sa ville natale où il repose. La diffusion s'est faite par l'intermédiaire des libraires, sur les salons du livre, lors des conférences, lors de la Fête de l'Humanité, où cette année nous serons présents. Édouard Vaillant intéresse de nombreux lecteurs, ce qui n'est pas surprenant quand on connaît l'histoire de la Commune dans la région. Et je fais ainsi un hommage posthume à mon père, maire pendant 27 ans de la commune de Marçais.

PAYSE ÉDITIONS

Jean Chatelut, 3 route de la Ganne
36170 Saint-Benoit-du-Sault.
jean.chatelut@wanadoo.fr

- Je suis membre d'une association, dont l'objet est d'éditer des ouvrages intéressant la région. Les contraintes sont l'obligation d'être exigeant pour le contenu et la mise en forme du livre. Les avantages sont d'échapper à des demandes contredisant les intentions de l'auteur. La diffusion se fait par la visite des librairies et des points de vente jusque dans les plus modestes villages (maisons de la presse, superettes et même cafés) et en proposant un dépôt de quelques volumes. La difficulté est leur suivi. On rencontre aussi le public sur le thème traité ou dans des foires aux livres. Le retour concernant l'intérêt des lecteurs est divers. Sur les maçons communards, il va de la demande d'informations concernant des personnes — les plus nombreuses — jusqu'à la proposition d'une exposition sur le sujet (y compris à l'occasion d'une fête de village comme c'est le cas pour l'été prochain).



À NOIRMOUTIER EXTRAITS DU DISCOURS À LA MÉMOIRE DES DÉPORTÉS

Si les années précédentes, nous venions en ces lieux avec le secret espoir d'être un peu entendus sur un malentendu historique et une injustice de taille, aujourd'hui nous ne sommes pas naïfs au point de croire que tout est compris, mais une certaine intelligence dans les relations a permis des rapports plus apaisés et plus sereins.

Il est bon de rappeler que les « communeux » ou communards de 1871 [...] aspirent à la paix après des années de conflits livrés par Napoléon III [...]. Malgré le développement industriel qui se propage en France, la condition ouvrière reste très dure. D'une certaine iconographie nous retiendrons que la distribution de secours alimentaires est réalisée auprès des habitants de Neuilly, par exemple, en mai 1871 [...]. Sans s'étendre sur cette page d'histoire comprise entre le 18 mars et le 28 mai 1871, soit moins de 72 jours, les femmes et les hommes ont vécu une véritable tragédie sans l'aide de quiconque, puisque le gouvernement de Thiers s'est enfui et retiré à Versailles. Cependant le Comité central prend par décret des mesures sociales pour faire face aux besoins exprimés par le peuple. La réaction de Thiers ne s'est pas fait attendre, avec la complicité de Bismarck, pour reprendre l'avantage face aux communards. Les sorties des Fédérés, début avril 1871, sur Versailles sont un échec. Des hommes et des femmes sont faits prisonniers tout au long de cette histoire, avec Paris repris par les versaillais. Il en est ainsi des communards pris et expédiés dans les forts de la côte (tel le château de

Noirmoutier), sur les pontons ou dans les dépôts à Versailles. Des proscrits gagnent clandestinement l'étranger pour fuir dénonciations et poursuites.

L'événement de la Commune de Paris de 1871 n'est toujours pas aisé à porter. J'en veux pour preuve que des connaissances ayant eu des liens avec des communards demeurent bien souvent largement stigmatisées, traumatisées et n'osent toujours pas en parler facilement. La tradition familiale marquée par cette empreinte, comme « marquée au fer rouge, relève de la honte » ou de l'infamie, qui laisse une cicatrice indélébile au cœur des proches affectés par ce terrible « secret » de famille.

Je tiens à partager cette page écrite en 1871 par le grand homme de lettres que fut Victor Hugo :

*Sur une barricade, au milieu des pavés
Souillés d'un sang coupable et d'un sang pur lavés,
Un enfant de douze ans est pris avec des hommes*

Dessin de Pilotell



*Es-tu de ceux-là, toi ? – L'enfant dit : nous en sommes.
C'est bon, dit l'officier, on va te fusiller.
Attends ton tour – L'enfant voit des éclairs briller,
Et tous ses compagnons tomber sous la muraille.
Il dit à l'officier : permettez-vous que j'aïlle
Rapporter cette montre à ma mère chez nous ?
Tu veux l'enfuir ? – Je vais revenir – Ces voyous
Ont peur ! Où loges-tu ? – Là près de la fontaine.
Et je vais revenir, Monsieur le Capitaine –
Va-t'en drôle ! – L'enfant s'en va – Piège grossier
Et les soldats riaient avec leur officier,
Et les mourants mêlaient à ce rire leur râle,
Mais le rire cessa, car soudain l'enfant pâle
Brusquement reparu, fier comme Viala
Vint s'adosser au mur et leur dit : me voilà.*

La chape de plomb, qui entoure toujours les programmes scolaires sur la Commune de Paris, sont trop souvent discrets sur des faits qui méritent des commentaires et des explications. Le philosophe Paul Nizan parle dans les années 1930 ainsi de ses contemporains et « du bourgeois qui feint de traiter le peuple comme l'ensemble de ses enfants ; quand il punit le peuple il le punit comme son propre enfant, pour son bien... Les morts de la Commune furent tués pour le progrès du peuple. Il attend de lui des témoignages de gratitude ou simplement de docilité. Il juge ingrat le peuple révolté. »

Je profite de cette rencontre pour souligner que l'Assemblée nationale a réhabilité les Communards dans sa séance du 29 novembre 2016. Cette réhabilitation est passée par des phases transitoires, l'amnistie partielle le 3 mars 1879 et l'amnistie générale le 11 juillet 1880, qui ont permis seulement de libérer les communards encore en vie, mais en rejetant tous les autres dans l'oubli. « Le temps est enfin venu de rendre justice à toutes les victimes. »

■ RÉMY BARBIER

HOMMAGE À LA COMMUNE RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI (XI^e)

Le vendredi 26 mai 2017, la section PS du XI^e arrondissement — adhérente des Amies et Amis de la Commune — a rendu hommage, comme chaque année, aux communards, là où eurent lieu les derniers combats, rue de la Fontaine-au-Roi, en présence du député Patrick Bloche, de Martine Debieuvre, première adjointe au maire du XI^e et de Françoise Bazire, représentant les Amies et Amis de la Commune de Paris. Devant une quarantaine de militants-e-s, tour à tour, Philippe Wehrung, secrétaire du PS 11^e, Françoise Bazire, Martine Debieuvre et Patrick Bloche évoquèrent ces soixante-douze jours qui, à défaut de renverser l'ancien monde, posèrent des jalons pour l'avenir. Ils évoquèrent naturellement la réhabilitation des communards, dont Patrick Bloche fut l'artisan principal à l'Assemblée nationale, et la nécessité de faire connaître et de faire vivre l'héritage de la Commune. Après avoir chanté *Le Temps des cerises*, les participants se retrouvèrent autour d'un communard dans un bar voisin, au rez-de-chaussée d'un immeuble où habita Jean Allemane. ■ MICHEL PUZELAT

HOMMAGE AUX COMMUNARDS RUE RAMPONEAU

Le vendredi 20 mai 2017, à l'initiative de la mairie du XX^e arrondissement, hommage a été rendu aux derniers combattants de la Commune, rue Ramponeau, lieu des derniers combats. Joël Ragonneau s'est exprimé au nom des Amies et Amis de la Commune, en présence de Thierry Blandin, adjoint à la mairie du XX^e, chargé des personnes âgées, de la mémoire et des anciens combattants, de Marinette Bache conseillère de Paris déléguée, chargée de l'accueil des usagers, de la modernisation de l'administration et des affaires funéraires et de Martine Hazan, conseillère d'arrondissement. La chorale du Club Dénoyez a accompagné cet hommage. ■ SYLVIE PEPINO

LES FRANCS-MAÇONS RENDENT HOMMAGE AUX COMMUNARDS

Chaque 1^{er} Mai, depuis plusieurs années, à l'initiative du Grand Orient de France, les francs-maçons de toutes obédiences, portant leur cordon, leur sautoir et les bannières de leur Loge, se rendent en cortège au Mur des Fédérés pour un hommage aux communardes et communards et à la Commune de Paris. Une occasion de dire, haut et fort, l'engagement des francs-maçons durant la Commune de Paris. La mobilisation de milliers de francs-maçons, le 28 avril 1871, à l'Hôtel de Ville, puis sur les remparts de Paris, pour mettre un terme aux bombardements des versaillais, est à chaque fois bien présente dans cette commémoration.

Cette année, ce rassemblement, placé sous le thème « résister, émanciper », a réuni plus d'un millier de sœurs et de frères sur un parcours qui, du crématorium au Mur des Fédérés, a célébré deux communards francs-maçons : Emile Eudes et Jean Allemane. Au pied de leur tombe, leur vie et leur engagement ont été évoqués. Des chants de la Commune écrits par Eugène Pottier, Jean-Baptiste Clément, communards et francs-maçons, ont ensuite accompagné cette déambulation musicale et fraternelle jusqu'au Mur. La maire du XX^e a tenu à saluer la Commune de Paris, « ce moment fort de notre histoire », en soulignant l'exemple qu'il représente pour les progressistes du monde entier en quête de modèle.

En raison du contexte politique, cet hommage fut l'occasion de rappeler au pied du Mur des Fédérés, l'attachement des francs-maçons aux idéaux de la Commune pour bâtir un autre monde. République sociale, laïcité, universalisme, humanisme sont les éléments structurants de ce monde fraternel où chacune et chacun doit avoir toute sa place. C'est ce qu'il

faut retenir des messages entendus dans ces nombreuses prises de paroles des représentants de chaque obédience.

C'est avec *L'Internationale* que ce rassemblement s'est conclu, une manière de se dire « ce n'est qu'un au-revoir » car plus que jamais, comme nos amies et amis communards nous l'ont montré, l'heure est à la mobilisation permanente pour la défense de nos valeurs et de la République.

Notre association était présente à l'entrée du Père-Lachaise, où elle distribuait un appel pour un autre rendez-vous : celui du 20 mai 2017 pour une montée au Mur, elle aussi très attendue.

■ GÉRARD BLANCHETEAU

BLOIS LES AMI-E-S AUX RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

Cette année encore, nous serons présent-e-s aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, du 4 au 8 octobre 2017. Le thème de l'édition 2017, « *Eurêka. Inventer, découvrir, innover* », nous concerne, tant la Commune fut un laboratoire d'innovation sociale et démocratique. C'est sur ce thème, précisément, que nous proposerons une conférence, qui sera prononcée par Jean-Louis Robert. Cette manifestation est surtout pour nous un moyen, à travers notre stand, de faire connaître notre association à un public d'amateurs et de professionnels de l'histoire, notamment d'enseignants et d'étudiants.

PILOTELL

(GEORGES RAOUL EUGÈNE)

UN ARTISTE COMMUNARD CONTRASTÉ

N

é le 17 février 1845 à Poitiers, il mourut à Londres le 29 juin 1918. D'une famille bourgeoise — son père est adjoint au maire et juge suppléant au Tribunal de première instance —, il est très vite attiré par le dessin et obtient une bourse pour venir étudier à Paris. Mais, accusé de paresse, il est privé de cette aide et doit gagner sa vie en faisant des caricatures dans plusieurs journaux satiriques de l'opposition républicaine à Napoléon III : *Paris-Caprice*, *Le Bouffon*, *Le Hannequin*, *Le Charivari* et *La Rue de Vallès*. En 1871, il fonde son propre journal, *La Caricature politique*, dont le premier numéro paraît le 8 février 1871. Plusieurs numéros sont saisis et la publication est suspendue le 11 mars 1871 par le général Vinoy. Le dernier numéro est daté du 23 mars : en effet, comme de nombreux artistes communards¹, il passa sous la Commune de l'activité graphique à l'action politique. Le 26 mars, Pilotell se nomme délégué en chef des Beaux-Arts et s'installe au musée du Luxembourg, prétextant avoir reçu le soutien des autorités communales ; mais Courbet ne l'entend pas ainsi et Pilotell doit renoncer début avril à ses titres. Il est cependant nommé dans la foulée commissaire spécial



de la Commune, attaché au cabinet du délégué à l'Intérieur. Dans ces circonstances, il procède à des arrestations politiques dont l'une a été fortement contestée², celle de Chaudey, avocat républicain, opposé à Napoléon III, qui aurait participé à la fusillade du 22 janvier – aucune preuve de la culpabilité de Chaudey dans cette fusillade n'a jamais été produite – et qui sera fusillé durant la Semaine sanglante. Courbet, qui avait fait un portrait de Chaudey, protesta vigoureusement contre cette exécution. Le 23 avril, Pilotell est accusé d'exactions et révo-

qué, mais la Commune spécifique que ses négligences de forme n'entachaient en rien son honorabilité. Après la chute de la Commune, il se réfugie à Genève où il fréquente d'autres communards exilés dont Maxime Vuillaume, qui écrira dans *Mes cahiers rouges, Souvenirs de la Commune*³ : « Tous les jours, désormais, je vois Pilotell. Au café du Nord. Au café d'Orient. Au café de la Poste. On passe sa vie au café, condamnés à l'inaction, discutant, disputant, ressasant les mêmes histoires... Est-ce la majorité ou la minorité qui perdit la Commune ? (...) Tristes jours (...) Pilotell dessine... Je me vois aussi, dans ma chambre de la rue Guillaume Tell, étendu de tout mon long sur le carreau, servant de modèle à Pilotell pour son eau-forte de Rigault mort. » En effet, Pilotell et Vuillaume ont vu Rigault mort et ils reconstituent sa position, et Vuillaume pose pour son



ami. Expulsé en 1873, Pilotell se rend successivement à Bruxelles, La Haye, Rotterdam, puis Londres. « Je débarquai à la Tour de Londres, à six heures du matin, par un épais brouillard, avec 3 shillings en poche. Je n'ai jamais eu le cœur si serré de ma vie. La peur d'une misère profonde m'envahit. Fort heureusement, mes pressentiments me trompaient. C'était le succès qui m'attendait. »⁴

Contrairement à beaucoup d'autres artistes communards, dont la carrière a été brisée par l'exil ou la déportation, Pilotell entame une deuxième vie plus réussie socialement et économiquement : il commence à dessiner pour les journaux de mode qu'il signe de son vrai nom, Pilotelle. « En 1876, j'expose au Royal Academy trois pointes sèches, les portraits de Beaconsfield, de Plimsoll et de la duchesse Dudley⁵. Le théâtre m'attire, et je dessine un grand nombre de costumes pour les principales scènes de Londres et de New York. Je collabore au *Lady's Pictorial*⁶ où j'inaugure les interviews illustrées. J'ai fait les portraits de toutes les grandes dames de l'Angleterre, sans en excepter la Reine... Pendant vingt ans, j'ai exercé, je



puis dire, une influence considérable sur la mode anglaise. »⁷ Il réalise aussi les portraits de grands hommes célèbres : le peintre John Everett Millais et l'écrivain Thomas Carlyle. Il fréquente Edouard-Albert, le fils de la reine Victoria et futur Edouard VII, qui lui commande un portrait de la reine Victoria pour son jubilé en 1887 ! Mais Pilotell ne renie pas son passé, il publie en 1879 un album : *Avant, pendant et après la Commune*, s'affichant ainsi : « ex-directeur des Beaux-Arts, ex-commissaire spécial de la Commune, condamné à mort par le 3^e conseil des assassins versaillais (9 janvier 1874) ».

En 1897, dans un numéro de la *Revue Blanche* consacré à la Commune, Pilotell envoie à l'éditeur, comme contribution, un portrait du communard déporté Maroteau, mort en Nouvelle Calédonie avec ce texte : « Je vous envoie mon portrait de Maroteau, peut-être le seul libertaire de la Commune (et le plus calomnié par conséquent). Je suis désolé de ne pouvoir vous envoyer les notes que vous voulez bien me demander sur la Commune, mais depuis un mois je n'ai pas une minute à moi. Et puis



Portrait-charge de Pilotell par lui-même

j'avoue que j'aurais peut-être été trop sévère pour nos anciens amis (...) Maintenant c'est autre chose qui se dessine. L'évolution libertaire, en ce XIX^e siècle d'autoritarisme absolu, s'affirme superbe et philosophiquement et artistiquement. Je n'ai qu'un espoir, c'est que les fautes de la Commune serviront aux futurs démolisseurs. »

Le blanquiste Pilotell correspondait avec le théoricien anarchiste italien Errico Malatesta, qu'il avait dû connaître à Londres. Selon le livre de Vuillaume, on retrouve encore une fois Pilotell en 1910, à Paris : « Il loge rue Serpente, dans un vieil hôtel meublé du Quartier. Le beau Pilotell d'autrefois a grisonné. La luxuriante chevelure s'est éclaircie. L'œil est toujours vif. La mémoire limpide. Nos causeries recommencent, au hasard des promenades dans ce vieux Quartier latin que nous aimons tant tous les deux. »

SES ŒUVRES

Elles sont aussi contrastées que sa vie. Dans la première période qui va de ses débuts jusqu'aux années 1873 (le dessin de Raoul



Rigault mort), il se consacre à la caricature politique et satirique. Il n'a pas l'habileté d'un André Gill ou d'un Cattelain, mais politiquement ses dessins sont ravageurs contre Napoléon III ou contre les dirigeants républicains timorés, prêts à toutes les concessions face à l'Allemagne. Dans *L'Exécutif*, il attaque le traité de paix du 26 février 1871 par lequel Thiers et Jules Favre acceptent la cession de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne : le dessin montre Thiers en train de scier le bras d'une femme (allégorie de la France), aidé par Jules Favre (ministre des affaires étrangères), bras sur lequel sont inscrits les mots « Alsace-Lorraine » ; le sang coule dans un casque à pointe allemand. Au bas du dessin, des sacs pleins d'or représentent les indemnités de guerre réclamées par l'Allemagne. Dans tous les dessins de cette période, l'allégorie de la France est une femme plantureuse à la poitrine généreuse et aux hanches larges.

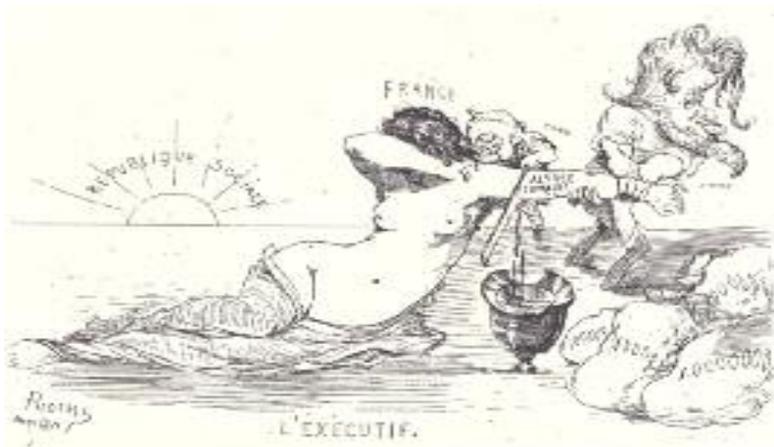
Dans la période anglaise, la caricature a disparu ; les portraits d'hommes et de femmes célèbres sont d'un grand classicisme et beau-

coup plus habiles. Dans ses dessins de mode les femmes sont beaucoup plus fines et traditionnelles. Pilotell a su s'adapter au public de la haute société anglaise.

On pourrait retrouver exactement le même parcours chez un autre artiste favorable à la Commune et qui eut en Angleterre un succès encore plus grand que Pilotell, changeant même son prénom pour faire plus anglais, James Tissot.⁸

PAUL LIBSKY

(1) André Gill, Cattelain, Courbet. (2) Les témoignages de Vuillaume et de Cattelain dans leurs mémoires sont contradictoires. (3) Maxime Vuillaume, *Mes Cahiers rouges*, 1908-1914, rééd. La Découverte, 2011, p. 684. (4) Maxime Vuillaume, *ibid.*, p. 687. (5) Il s'agit du Premier ministre conservateur Disraeli, comte de Beaconsfield, et d'un homme politique important. (6) Grand périodique britannique féminin. (7) Maxime Vuillaume, *ibid.*, p. 687. (8) Nous avons trouvé beaucoup d'informations inédites dans un blog très intéressant et documenté, centré sur la Commune, intitulé *Le comte Lanza vous salue bien* ; un autre blog intitulé *Ma Commune de Paris*, tenu par Michèle Audin, mathématicienne et romancière, fille de Maurice Audin, est également passionnant.



MÉTROPOLE



incent Farasse¹ est auteur, metteur en scène, et comédien. Il a notamment écrit et mis en scène *Passage de la comète*, *Mon Oncle est reporter*, *Métropole*, et *Un*

Incident. Toutes ses pièces sont publiées chez Actes Sud-Papiers. Il a également publié un récit, *L'Enfant silence*, dans la revue *Europe*.

Extraits de *Métropole*

« J'ai fait un rêve. Cette nuit. Je marchais dans une rue. Une petite rue. Une petite rue de Montmartre. Ça ressemblait à Montmartre. C'était Montmartre. J'entendais des cris. Des cris de femmes. Quelqu'un m'a pris la main. Une femme m'a pris la main. Elle courait. Elle m'entraînait dans sa course. Je courais derrière elle, qui me tenait la main, et nous avons rejoint d'autres femmes, qui couraient, qui criaient. Elles couraient vers la butte, elles criaient,

réveillez-vous, ils veulent nous prendre nos canons, réveillez-vous !

(...) *On voit une file immense de carrosses fuir la ville et partir à Versailles. Nous faisons une grande fête. Nous dansons, nous chantons, dans les rues, sur les places. Sur les toits de Paris flotte le drapeau rouge.*

(...) *Nous sommes rue Saint-Maur, rue de Belleville, rue de Ménilmontant, des rues où l'on se promène aujourd'hui, des rues où il y a des enseignes, des magasins, des gens qui font leurs courses. Dans ces rues, cette nuit, des femmes richement vêtues poussaient des cris perçants, et crevaient les yeux de nos cadavres ».*

MÉTROPOLE ET LA COMMUNE

Vincent nous a déclaré : « *Quand je commençais à écrire *Métropole*², j'imaginai six personnages, d'âges et de milieux sociaux différents, et j'imaginai la manière dont ils pouvaient*

se croiser, se rencontrer, dans une métropole d'aujourd'hui. Je commençais à écrire des scènes, des situations, et dans ces situations, s'exprimaient des rapports de pouvoir. De situation en situation, de scène en scène, ces gens se recroisaient, leurs relations se développaient, et une histoire a commencé à se construire.

Une histoire du XXI^e siècle, dans une métropole d'aujourd'hui, soumise aux lois du marché, aux mutations récentes du monde du travail, rendant ce dernier de plus en plus dur. Une histoire qui voyait s'affirmer et se développer des rapports de pouvoir de plus en plus violents.

Et peu à peu s'est imposée, ou plutôt devrais-je dire, s'est dressée, l'image de la Commune. La Commune est arrivée, s'est dressée, contre les scènes, situations, dialogues, que j'écrivais, contre le monde qui s'écrivait dans cette pièce. Parce qu'en réalité le monde d'aujourd'hui, sur lequel j'écris, entretient bien des points communs avec le Second Empire : capitalisme débridé sur fond de spéculation immobilière, accroissement vertigineux des inégalités, la misère la plus noire côtoyant une richesse de plus en plus ostentatoire et provocante.

C'est par le personnage de Latifa que la Commune est entrée dans cette pièce, ce qui n'est pas un hasard. Latifa est une femme de ménage, travaillant dans une société de nettoyage, à laquelle de grandes entreprises sous-traitent. C'est par le personnage le plus humble, celui qui subit le plus la violence du capitalisme, que la Commune arrive.

Il était nécessaire qu'un personnage oppose une autre image à celle du consumérisme et du capitalisme. Décrire notre société faisait appa-



raître le besoin urgent d'imaginer une autre société. L'image qui s'est imposée est celle de ce moment, où, pendant quelques semaines, un monde nouveau s'est inventé. Un monde nouveau qui a été écrasé dans le sang. D'où l'ambivalence de cette image, et ce pourquoi elle ne nous laisse pas tranquille : image à la fois de la plus belle expérience de démocratie réelle, et du plus noir massacre. Image de la possibilité réelle d'un autre monde, et de l'extrême violence des dominants qui s'y opposent. C'est cette image à deux faces, cette image à la fois d'espoir et de tristesse, qui est plus que jamais contemporaine. »

■ PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL PINGLAUT

(1) Vincent Farasse est venu en Berry à Saint-Germain-du-Puy (18), puis stagiaire à Théâtre en juillet de 1997 à 2000, il joue dans : *Ubu roi*, *À tous ceux qui*, *Compagnons compagnons*, *Et la fête continue* ; (2) Vincent Farasse, *Métropole*, suivi de *Un incident*, Actes Sud-Papiers, 2017

Les Archives nationales ont présenté récemment une exposition historique¹ consacrée aux grands procès faits aux femmes, à travers les comptes-rendus d'interrogatoires. Une salle était consacrée aux « pétroleuses » de la Commune.

PRÉSUMÉES COUPABLES



Quelle mouche a piqué les Archives nationales à mettre dans le même sac les « pétroleuses » de la Commune, les sorcières médiévales, les empoisonneuses et infanticides célèbres, et les « traîtresses », symbolisées par les femmes tondues à la Libération ? Une énième tentative pour criminaliser la Commune ? Bien au contraire. Les 320 procès-verbaux des 1 051 communardes (sur un total de 33 000 prévenus) jugées par les tribunaux militaires démentent le mythe des « pétroleuses », s'il en était besoin. Au cours de la Semaine sanglante, la rumeur court dans les journaux versaillais : ce sont des femmes qui ont incendié les monuments de la capitale, comme le palais des Tuileries ou l'Hôtel de Ville. Elles sont désignées sous le nom de « pétroleuses », parce qu'elles utiliseraient du pétrole. *Le Figaro* parle d'une femme qui vient de mettre le

feu à plusieurs immeubles. La preuve ? Sa boîte à lait est encore presque pleine de pétrole ! Lissagaray n'y croit pas : « Alors fut inventée cette légende des pétroleuses qui, propagée par la presse, coûta la vie à des centaines de malheureuses. Le bruit court que des furies jettent du pétrole enflammé dans les caves. Toute femme mal vêtue ou qui porte une boîte à lait, une fiole, une bouteille vide peut être

reconnait son rôle d'incendiaire, et le Conseil de guerre de Versailles, pourtant peu enclin à la clémence, n'en condamne finalement aucune pour incendie. Aux yeux de la justice, il n'y a pas eu de « pétroleuses ». Mais le mythe a la vie dure.

LES PÉTROLEUSES INTERROGÉES SUR LEUR MORALITÉ

« Les « pétroleuses » symbolisent une détermination toute féminine au service d'un idéal révolutionnaire, de la part de femmes dépourvues de droits politiques. Conjuguant la morale et la politique, l'imaginaire prend alors le pas pour représenter plus largement les femmes révolutionnaires sous les traits d'êtres incontrôlables, violents et dangereux », écrivent les commissaires de l'exposition². Les communardes subissent des interrogatoires sur leur participation à l'insurrection, sur leur engagement politique et militaire, sur les bâtiments incendiés près desquels elles se trouvaient, sur le maniement des armes, sur leur tenue vestimentaire. Mais elles



dite pétroleuse. Traînée en lambeaux contre le mur le plus proche, on l'y tue à coups de revolver.

Aucune femme arrêtée ne

sont aussi questionnées sur leur moralité, leur famille, leur consommation d'alcool et leur rapport aux hommes. Pour la première fois de l'histoire, les magistrats disposent des portraits photographiques de celles qu'ils jugent : porteuse du drapeau rouge, femme vêtue d'un pantalon de la Garde nationale, d'un béret de marin... « Femmes représentées comme se posant en égales des hommes, les communardes jugées reflètent ainsi l'origine du désordre social et les fantasmes de confusion des sexes », estiment les commissaires de l'exposition.

EULALIE, LÉONTINE ET MARIE-JEANNE DÉPORTÉES EN GUYANE

Les notices biographiques des présumées pétroleuses de l'exposition ont été écrites à partir du *Petit dictionnaire des femmes de la Commune de Paris*³. Parmi elles, Joséphine Marchais, qui participe à la Commune au bataillon des Enfants perdus. Elle y côtoie son compagnon, Jean Guy, garçon boucher. Le 22 mai 1871, avec le 135^e bataillon fédéré de Belleville, elle occupe les rues de Solférino, de Lille et le palais de la Légion d'honneur. Accusée d'avoir incendié plusieurs bâtiments, elle est condamnée à mort. Sa peine est

commuée en travaux forcés à perpétuité au bagne de Cayenne. Eulalie Papavoine, couturière, sert comme ambulancière au 135^e bataillon fédéré de Belleville, où est engagé son compagnon, Ernest Balthazar. Eulalie participe aux combats de Neuilly, Issy et Vanves. Accusée d'avoir incendié le palais de la Légion d'honneur, à Paris, elle est condamnée à mort. Sa peine est commuée en déportation en Guyane. Léontine Suétens, blanchisseuse, a été condamnée par le passé pour vol. Comme Eulalie Papavoine, elle fréquente un garde national du 135^e bataillon de Belleville, participe aux mêmes combats et sera également déportée à Cayenne. Enfin, Marie-Jeanne Moussu, blanchisseuse, est condamnée à mort par le Conseil de guerre. Sa peine est commuée en travaux forcés à perpétuité aux îles du Salut (Guyane). La police a trouvé chez elle des « papiers, journaux et chansons contenant des écrits communistes ».

■ JOHN SUTTON

(1) *Présumées coupables, du 14^e au 20^e siècle*. Exposition des Archives nationales, du 30 novembre 2016 au 27 mars 2017. (2) Catalogue de l'exposition : *Présumées coupables, les procès faits aux femmes*, 2016, Éditions de L'Iconoclaste et Archives nationales, 320 pages. (3) Claudine Rey, Annie Gayat, Sylvie Pepino, *Petit dictionnaire des femmes de la Commune*, 2013, Les Amis de la Commune de Paris/Éditions Le Bruit des autres.

LA CHOSE COMMUNE

COMPOSITION MUSICALE
D'EMMANUEL BEX,
TEXTE ET MISE EN SCÈNE
DE DAVID LESCOT



est la rencontre du jazz, mouvement de résistance et de révolution, avec la

Commune, incroyable printemps 1871 durant lequel les Parisiens ont inventé une république sociale pour le peuple et dirigée par le peuple. Dans cet opéra-jazz, les acteurs chantent, récitent et slament quelques-uns des principaux événements de la Commune, du soulèvement du 18 mars jusqu'à la chute de la dernière barricade dans une interprétation vibrante et passionnée. Nous découvrons le combat et l'action des femmes, les décrets pris par les Parisiens : égalité des salaires, réquisition des ateliers délaissés, droit au logement, droit de participation des étrangers dans la vie de la cité, laïcité, école pour tous. Les créateurs de la pièce, enthousiastes, nous rappellent et transmettent aux générations futures la modernité de la Commune et son espoir dans l'avenir. Ce groupe passionné fait actuellement un tour de France pour faire connaître à tous la Commune. Souhaitons-leur de nombreux spectateurs.

■ CHRISTINE MICHOT

ARTHUR RIMBAUD PATTI SMITH ET LA COMMUNE



Il peut sembler surprenant d'associer le poète français, une chanteuse américaine et la Commune de 1871. Et pourtant le premier voyage de Patti Smith à Charleville,

lieu de naissance de Rimbaud, date de 1973 et elle a été faite marraine du projet du nouveau musée Rimbaud en 2011 — année du 140^e anniversaire de la Commune. Elle vient de racheter la maison du hameau de Roche, à une quarantaine de kilomètres de Charleville-Mézières, lieu où fut achevée l'écriture d'*Une saison en enfer* en 1873.

Nous avons rencontré Alain Tourneux qui fut longtemps conservateur des musées de Charleville-Mézières ; à ce titre il avait la responsabilité du musée Rimbaud. Actuellement il est président de l'association *Les Amis de Rimbaud*.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

L'association *Les Amis de Rimbaud* (association loi 1091) a été créée en 1929 par Jean-Paul Vaillant qui, en son temps, a largement contribué à mieux faire connaître Arthur Rimbaud dans les Ardennes.

Grâce aux nombreuses relations qu'il avait dans le domaine des lettres, Jean-Paul Vaillant a beaucoup œuvré pour que cette association connaisse rapidement un rayonnement national. Parmi les présidents qui se sont succédé il faut citer Paul Claudel, Georges Duhamel, Jean Paulhan et plus près de nous les professeurs d'université Pierre Brunel et James Lawler.

Les Amis de Rimbaud ont pour objectif principal de faire connaître l'œuvre et la vie du poète né à Charleville en 1854. À une première revue intitulée *Bateau ivre* a succédé *Rimbaud vivant* dont le n° 54/55 paraîtra cet été.

Il y a quelques années cette association a changé son intitulé pour devenir *Les Amis de Rimbaud / Association Internationale*, elle possède en effet des correspondants dans une dizaine de pays se répartissant en Europe, Amérique et Asie.

Une profonde réorganisation est actuellement en cours, l'ouverture d'un nouveau site Internet en témoignera dès la rentrée 2017, une attention toute particulière sera portée au parcours des utilisateurs et à l'accessibilité de l'internaute, ce site devrait ainsi permettre d'aller à la rencontre de nouveaux membres.

La maison ardennaise que vient d'acquérir Patti Smith a-t-elle une valeur historique ?

Depuis 1973, Patti Smith est venue à plusieurs reprises dans les Ardennes ; en 2004, elle a voulu découvrir Roche, hameau aujourd'hui rattaché au village de Chuffilly pour former la commune de Chuffilly-Roche située au sud-est de Charleville-Mézières.

A Roche, subsistent quelques rares vestiges de la ferme ayant appartenu à la famille maternelle d'Arthur Rimbaud. Vitalie Cuif, épouse du capitaine Frédéric Rimbaud possédait cette ferme qui avait été exploitée par son père ; elle y retournait fréquemment quand elle habitait Charleville, ses vraies attaches étaient là.

Arthur Rimbaud, son frère et ses soeurs y ont séjourné, l'écriture d'*Une saison en enfer* est liée à la ferme de Roche. Après son retour d'Afrique et après l'amputation d'une jambe à l'hôpital de Marseille, c'est là qu'il résida au début de l'été 1891 avant de retourner à l'hôpital où il meurt en novembre de la même année.

Malheureusement cette ferme a été démolie par les troupes allemandes en 1917. Une douzaine d'années plus tard, une petite maison a été construite à l'emplacement de la ferme par Mme de Carfort, admiratrice du poète ; c'est cette maison qui a été acquise par Patti Smith en février 2017, cela alors qu'elle était en vente depuis plusieurs mois.

A proprement parler, cette maison n'a pas vraiment de valeur historique, elle est construite sur les soubassements de l'ancienne ferme et elle se situe à quelques mètres du seul mur ancien existant encore ; aujourd'hui, elle acquiert ainsi une grande valeur symbolique. Très respectueuse des lieux, Patti Smith réfléchit à la meilleure façon d'y faire ressentir la présence d'Arthur Rimbaud et celle de l'écriture.

Depuis Charleville, puisqu'il semble ne pas avoir été présent à Paris du 18 mars au 28 mai, quelle fut, selon vous, sa compréhension du soulèvement du printemps 1871 ?

Si l'on cherche à mieux connaître le détail des différentes fugues d'Arthur Rimbaud en 1870 et 1871, il apparaît qu'il aurait quitté Charleville aux alentours du 19 avril 1871 ; cela repose sur le témoignage tar-

dif de son camarade de collègue Ernest Delahaye qui écrit en 1887 et cela dans un style quasiment télégraphique : « Pendant la Commune, il revient à Paris, à pied — arrivé, il s'engage dans « tirailleurs de la révolution » compagnie franche ... »¹

A l'exception notable de Jean-Jacques Lefrère², les biographes n'ont pas retenu le témoignage d'Ernest Delahaye. Rimbaud a-t-il exagéré en faisant état de tout cela auprès de son camarade ? Cela relève-t-il du réel ou de l'imaginaire ? S'il semble aujourd'hui difficile d'apporter une réponse définitive à la question de l'éventuelle présence de Rimbaud lors des événements de la Commune, il faut néanmoins faire état de ce qui apparaît comme une réelle adhésion d'Arthur Rimbaud aux événements d'alors. En effet, les poèmes tels que *Chant de guerre parisien*, *Les mains de Jeanne-Marie* ou encore *Paris se repeuple* montrent bien qu'il est parfaitement informé de la situation parisienne ; il est clair que la Commune a suscité chez lui un enthousiasme certain, qu'il a à cœur de faire ressentir dans les poèmes d'alors, mais en même temps, il laisse percevoir combien son désenchantement est grand.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALINE RAIMBAULT

(1) Frédéric Eigeldinger, *Delahaye témoin de Rimbaud*, La Baconnière, 1974. (2) Jean-Jacques Lefrère, *Arthur Rimbaud*, Fayard, 2001.



Le moulin de Roche



La maison construite à l'emplacement de la ferme Rimbaud, place Arthur Rimbaud. « Sur ces lieux, Rimbaud a espéré, désespéré et souffert. »



**DES GRAINES
SOUS LA NEIGE**

Ce « roman graphique » retrace la vie de Nathalie Le Mel, depuis son enfance à Brest jusqu'à Paris en 1913. Elle s'engage à fond dans tous les combats de son époque à Brest, Quimper puis Paris : luttes pour les droits des femmes et luttes sociales. Libraire puis religieuse, elle rencontre, entre autres, Louise Michel et Eugène

Varlin. Elle adhère à l'Association internationale des travailleurs (AIT), participe à la création en 1870 du premier restaurant coopératif. Sous la Commune, elle fonde l'Union des femmes pour la défense et les soins aux blessés avec Elisabeth Dmitrieff et se bat sur la barricade de la place Blanche. Condamnée au bagne, elle restera sept ans en Nouvelle-Calédonie.

Les auteurs ont réussi une biographie romancée qui se base sur de très nombreuses recherches et qui nous fait découvrir cette féministe méconnue qui, avec d'autres, a semé « des graines sous la neige ».

Les dessins sont superbes. Leurs couleurs et le graphisme varient en fonction des périodes. Il y a une grande variété de styles.

L'introduction a été écrite par Claudine Rey ; la postface par Nathalie Boutefeu, interprète de Nathalie Le Mel dans le film

Louise, la Rebelle.

A la fin de l'ouvrage, il y a de nombreuses notes historiques, une chronologie et une biographie des personnages historiques rencontrés dans le roman, le tout illustré de documents iconographiques sur la Commune de Paris.

L'ensemble forme une très belle œuvre, riche et originale, qui fait la part belle à une femme remarquable mais aussi à l'histoire des luttes sociales du XIX^e siècle.

MARIE-CLAUDE WILLARD

Des graines sous la neige. Roland Michon (scénario), Laetitia Rouxel (graphisme). Locus Solus, 2017



**POÈMES ET CHANSONS
D'EUGÈNE POTTIER**

En introduction, Jacques Gaucheron retrace la vie d'Eugène Pottier et l'histoire de quelques œuvres, dont les débuts de *L'Internationale*. Pottier fut un poète populaire, respectant les règles de la poésie classique. Il utilise des images, des allu-

sions pour tromper la censure, comme dans *Quand viendra-t-elle ?*, où il attend Marianne en 1858, sous Napoléon III.

La première partie s'intitule « Portrait d'Eugène Pottier par lui-même ». On y trouve des textes où il parle de lui. Citons son premier poème, écrit à 15 ans, des poèmes d'amour et sa lettre à Paul Lafargue en 1884. La 2^e partie, « La Commune, le deuil et l'espérance », comprend onze chansons, connues ou moins connues, sur la Commune, comme *La Commune est passée par là*, dédiée à Édouard Vaillant. La 3^e partie, « Jour après jour au retour d'exil », nous présente dix textes écrits après son retour d'exil, comme *L'économie politique*, pleine d'humour, ou *La grève des femmes*. Ce petit ouvrage nous permet de découvrir des textes parfois méconnus, poèmes engagés, combatifs et optimistes, de grande qualité. « *Tout ça n'empêch' pas, Nicolas, qu'la Commune n'est pas morte* ». ■ **H-CW**

Eugène Pottier, *Poèmes et chansons*, Le Temps des Cerises, 2016

BATAILLONS DE TYPOGRAPHES

Parce qu'ils sont plus instruits et détenteurs de matériaux spécifiques à leur profession (affiches, journaux), les typographes occupent, à l'intérieur du mouvement communaliste, une place particulière. Pendant les soixante-douze jours de la Commune, ces ouvriers du



livre témoignent de leurs idéaux et les font connaître. Les affiches abondent sur les murs, annoncent la réorganisation de l'administration, et relatent les faits militaires. Ils ont déjà fondé le 136^e bataillon de typographes.

Ce livre le raconte très clairement et met en exergue ceux d'entre eux dont les noms et les actions sont parvenus jusqu'à nous. Eugénie Mouchon, qui revendique l'égalité des droits et l'abolition de la peine de mort, Jules Bergeret, Jean Allemane et Eugène Varlin, entre autres, sont représentatifs de ce que furent ces femmes et ces hommes, victimes d'une répression aveugle et criminelle.

Leur histoire est passionnante et dramatique, et ces ouvriers lettrés sont indissociables des événements de la Commune. Ouvriers, ils se sont battus pour l'alphabétisation dans les campagnes, et c'est aussi grâce à eux que la communication put s'établir entre les populations urbaines et rurales.

Méconnaître ce que représentèrent ces femmes et ces hommes, leur idéal, leur courage, est une faute. Tout est dit dans cet ouvrage.

■ **ANNETTE HUET**

Bernard Boller, *Bataillons de typographes (1870-1871). De la casse au fusil*, L'Écarlate, 2016



LA COMMUNE (LITTÉRATURE JEUNESSE)

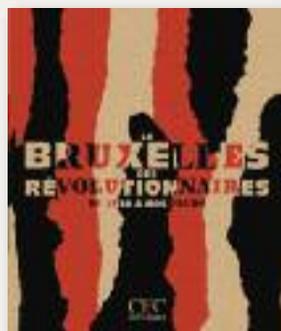
La littérature de jeunesse depuis quelque temps s'intéresse beaucoup à la Commune de Paris et notamment la maison d'édition *L'École des loisirs*, qui a publié récemment plusieurs ouvrages sur ce thème. Elle édite un nouveau livre très original dans la collection *Grandes images de l'histoire*, mélange de documentaire et de BD destiné à un public assez jeune (à partir de 10-12 ans pour ce livre en particulier). Il peut se lire à

divers niveaux ; d'abord une narration qui occupe environ un quart des 31 pages dans un déroulement chronologique qui part des dernières années du Second Empire, qui traverse la guerre contre l'Allemagne et la défaite, et se poursuit avec le développement de la Commune, puis la répression versaillaise. Le reste de chaque page est occupé par de grandes illustrations fourmillant de détails et de personnages, qui s'expriment à travers des bulles comme dans les bandes dessinées (mais pas de vignettes par contre). En dehors de ces grandes illustrations, il y a des portraits de personnages importants cités dans le récit, insérés dans des petits médaillons qui renvoient à une notice biographique à la fin du livre. On peut encore trouver quelques encarts dans lesquels Victor Hugo écrit ses remarques à propos des événements en cours. Ainsi chaque enfant pourra avoir un parcours différent de lecture : certains suivront tous les détails qui fourmillent d'une illustration à l'autre. D'autres iront à la fin du documentaire pour mieux connaître les protagonistes. D'autres voudront en savoir plus et poseront des questions. Un bon documentaire qui met bien en lumière l'idéal de la Commune et qui, dans une forme très vivante, peut intéresser un jeune public. ➤ **PL**

Yvan Pommaux, Christophe Ylla-Sommers, *La Commune*, L'Ecole des loisirs, 2017

BRUXELLES LA REBELLE

« Bruxelles est actuellement la ville du monde où se déroule le plus grand nombre de manifestations », écrit l'historienne Anne Morelli, dans la préface de l'ouvrage collectif intitulé : *Le Bruxelles des révolutionnaires, de 1830 à nos jours*. Elle explique que « de toute l'Europe, les manifestants y convergent : dockers refusant le dumping dans les ports européens, sidérurgistes privés de leur outil de travail, agriculteurs poussés à l'abandon de leurs terres par les multinationales de l'agroalimentaire, enseignants licenciés à la suite des coupes budgétaires et syndicalistes inquiets des décisions européennes limitant le droit de grève... » Au XIX^e siècle, Bruxelles était le refuge des révolutionnaires du monde entier. C'est au café du *Cygne*, sur la Grand-Place, que Marx fête le nouvel an 1848 avec une association d'ouvriers allemands établis à Bruxelles. Des concerts de solidarité y sont organisés et le Parti ouvrier belge y est fondé en 1885. L'historien belge Francis Sartorius consacre un chapitre aux communards exilés à Bruxelles de 1872 à 1880. On y apprend qu'ils fréquentaient les estaminets comme *La Cour d'Espagne*, rue des Bouchers, et *La Bourse* sur la Grand-Place. « À *La Bourse*, on tient des congrès, des meetings et des réunions formelles ou informelles. On y crie même "Vive la révolution !" ou y appelle à la révolution », note Francis Sartorius. En 1886, le débit de boissons *À La Mouche*, « sert



de lieu de rassemblement des blanquistes, collectivistes et anarchistes, à l'appel des proscrits français Louis Sallard et Lamouche », précise Hans Vandevoorde. Ces deux communards exerçaient la profession de garçon de café et militèrent dans un groupe anarchiste, la Société des frères de l'ABC. Sallard décéda en 1939 à l'hospice Van Aa à Ixelles, tandis que Lamouche fut expulsé en 1886. La plupart des établissements fréquentés par les communards existent toujours, *Le Cygne*, devenu un restaurant de luxe, *Le Mont Thabor* ou *La Rose*. Ce qui n'est pas le cas des maisons du peuple, lieux de réunions et de fêtes de la classe ouvrière à la Belle Époque, aujourd'hui disparus. Ainsi la *Maison du Peuple*, place Emile Vandervelde, construite pour le Parti ouvrier belge par le grand architecte de l'Art nouveau, Victor Horta, fut détruite en 1965. Elle avait été inaugurée en 1899, en présence de Jean Jaurès.

➤ **JS**

Ouvrage collectif sous la direction d'Anne Morelli, *Le Bruxelles des révolutionnaires, de 1830 à nos jours*. CFC éditions, 2016

DANS CE NUMÉRO

Édito . 02
La Fête de la Commune 2017 . 03

Histoire

L'année 1867 . 04
L'année terrible . 07
Eugène Bestetti, un homme de fidélités . 10

Notre association

La Montée au Mur 2017 . 14
Commémoration au cimetière Montparnasse . 15
Le voyage à Bruxelles . 16
Les communistes à Bruxelles . 17
Et toujours : Le rendez-vous du 18 mars . 18
Chez les Amies et Amis berrichons . 19

Actualité

Extraits du discours de Noirmoutier . 20
Commémoration rue de la Fontaine-au-Roi . 21
Commémoration rue Ramponneau . 21
Hommage des Francs-maçons . 22
Les Rendez-vous de l'Histoire . 22

Culture

Pilotell, un artiste communiste contrasté . 23
Métropole . 27
Présumées coupables . 29
La Chose Commune . 30
Arthur Rimbaud, Patti Smith et la Commune . 31

Lectures

Des graines sous la neige (BD) . 33
Poèmes et chansons d'Eugène Pottier . 33
Bataillons de typographes . 34
La Commune (Jeunesse) . 34
Bruxelles la rebelle . 35

ACER (AMIS DES COMBATTANTS EN ESPAGNE REPUBLICAINE)
APEIS PARIS
ARAC
ASSOCIATION ACTION
ASSOCIATION DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE(A.D.L.P.F.)
ASSOCIATION LOUISE MICHEL
ASSOCIATION NATIONALE DES GARIBALDIENS
ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE
ATTAC
CCAS
CGT CHEMINOTS ARDENNAIS
CGT FAPT
CGT FEDERATION DES CHEMINOTS
CGT FEDERATION DES FINANCES
CGT FEDERATION DES TRAVAILLEURS DE LA METALLURGIE
CGT FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES (FNIC)
CGT FEDERATION NATIONALE PTT BUREAUX GARES AMBULANTS
CGT FEDERATION SANTE ET ACTION SOCIALE
CGT FILPAC
CGT FNAC (FEDERATION NATIONALE AGRO-ALIMENTAIRE ET FORESTIERE)
CGT INFOCOM
CGT SAN SALVADOUR APHP
CGT SECTEUR FEDERAL DES CHEMINOTS REGION DE PARIS EST
CGT SYNDICAT DES CHEMINOTS DE PARIS RIVE DROITE
CGT SYNDICAT RETRAITE RENAULT BOULOGNE RUEIL
CGR FILPAC FERPA RETRAITES
CGT UL PARIS 10
CGT UL PARIS 13
CGT UL PARIS 14
CGT UL PARIS 20
CGT UNION DES SYNDICATS CGT DU HAVRE
CGT UNION NATIONALE ILE DE FRANCE
COLLECTIF DES GAUCHES-UNIES
COMITE LAICITE ET REPUBLIQUE
COMITE LEO LAGRANGE
COMITE NATIONAL CGT DES TRAVAILLEURS PRIVES D'EMPLOI
COMITE VALMY
COMPAGNIE JOLIE MOME
CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL
CUBA COOPERATION FRANCE
DROITS DEVANT
GROUPE COMMUNE DE PARIS FEDERATION ANARCHISTE
IN MEMORIAM
INSTITUT DE RECHERCHE DE LA FSU
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE P.I.T.
LA CHORALE POPULAIRE
LA COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE
LA LIBRE PENSEE
LE MRAP
LE TEMPS DES CERISES S.C.O.P.
LIGUE DES DROITS L'HOMME FEDERATION DE PARIS
LOISIRS SOLIDARITE RETRAITE 92
LUTTE OUVRIERE
MOUVEMENT DES JEUNES COMMUNISTES DU NORD
MOUVEMENT DES JEUNES COMMUNISTES DE FRANCE
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE PARIS
PARTI COMMUNISTE FRANCAIS
PARTI COMMUNISTE FRANCAIS FEDERATION DE PARIS
PARTI COMMUNISTE FRANCAIS PARIS 11E
PARTI COMMUNISTE FRANCAIS PARIS 20E
PARTI COMMUNISTE FRANCAIS ETAMPES SUD-ESSONNE
PARTI RADICAL DE GAUCHE
PARTI REPUBLICQUE ET SOCIALISME
PARTI SOCIALISTE PARIS 11E "SECTION LÉON BLUM"
PARTI SOCIALISTE PARIS 20E "SECTION COMMUNE DE PARIS"
POLE RENAISSANCE COMMUNISTE EN FRANCE
REPUBLIQUE ET SOCIALISME
RESISTANCE SOCIALE
ROUGE VIF
SNES-FSU
UD FORCE OUVRIERE DE PARIS
UFAL

Directeur de la publication : Claude Willard.

Ont participé à ce numéro : Jean Arnequin, Rémy Barbier, Georges Beisson, Gérard Blancheteau, Michèle Camus, Jean-Marie Favière, Charles Fernandez, Annette Huet, Yannick Lageat, Marc Lagana, Paul Lidsky, Christine Michot, Sylvie Pepino, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Aline Raimbault, Jean-Louis Robert, John Sutton, Alain Tourneux, Marie-Claude Willard

Coordination : Michèle Camus et Michel Puzelat · Graphisme et iconographie : Alain Frappier Impression : Imprimerie Maugein · ISSN : 1142 4524

Le prochain bulletin (72) paraîtra fin novembre 2017. Faire parvenir vos articles avant le 30 septembre 2017

 LES AMIES ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)